



VS01002 - 002 - 08 - 2018

Caisse cantonale de chômage

Place du Midi 40, Case postale 313, 1951 Sion Tél : 027 606 15 66 - cch-entreprises@admin.vs.ch

Toute modification de l'état du personnel (telle qu'engagement, licenciement, modification du taux d'activité) doit être immédiatement communiquée à la Caisse de chômage.

Si l'horaire de travail subit des fluctuations, veuillez joindre un plan de travail annuel.

Etat du personnel au <hr/>	Secteur <hr/>
-------------------------------	------------------

No	No AS et Date de naissance	Sexe	NOM Prénom	Activité dans l'entreprise	Montant du salaire de base à l'heure ou au mois	13ème salaire Oui, Non ou montant si gratification	Droit aux vacances Nombre de jours par année	Horaire hebdomadaire moyenne annuelle	Solde des heures en plus <small>(Info-Service Question 18)</small>	
									Etat 6/12 mois avant la RHT	Etat au début de la RHT
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

RI_Listper.xls - V 3.1 / 20.08.2018

Timbre et signature de l'entreprise



Liste des personnes n'ayant pas droit à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT)

Voir brochure INFO-SERVICE, question 6

No	NOM Prénom	Indiquer par une croix							Si autre, veuillez préciser
		Dirigeant	Conjoint de dirigeant	Horaire non contrôlable	Refus de la RHT	Contrat de durée déterminée	Apprenti	Rapports de travail résiliés	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									

RI_ListPD.xls - V 1.5 / 20.08.2018

Timbre et signature de l'entreprise



Caisse cantonale de chômage

Place du Midi 40, Case postale 313, 1951 Sion
Tél : 027 606 15 66 - cch-entreprises@admin.vs.ch

JOURS FERIES DE L'ANNEE 2019

L'année 2019 compte 9 jours fériés officiels,
dont 8 tombent des jours de semaine (lundi - vendredi).

En voici la liste :

No	Date	Jour	Fête
1	1 janvier	Mardi	Nouvel-An
2	19 mars	Mardi	Saint-Joseph
3	30 mai	Jeudi	Ascension
4	20 juin	Jeudi	Fête-Dieu
5	1 août	Jeudi	Fête Nationale
6	15 août	Jeudi	Assomption
7	1 novembre	Vendredi	Toussaint
8	8 décembre	Dimanche	Immaculée conception
9	25 décembre	Mercredi	Noël

Si, dans votre entreprise, d'autres jours sont considérés comme jours fériés, veuillez les mentionner dans le cadre ci-dessous, en précisant par une croix dans la colonne correspondante si ces jours sont payés ou non payés. Ne sont pas considérés comme jours fériés les jours qui sont compensés en temps ou pris sur les vacances.

No	Date	Jour	Fête	Payé	Non payé
10					
11					
12					
13					
14					
15					

RI_ListJF.xls - V 3.0 / 20.08.2018

Timbre et signature de l'entreprise



Caisse cantonale de chômage

Place du Midi 40, Case postale 313, 1951 Sion
Tél : 027 606 15 66 - cch-entreprises@admin.vs.ch

JOURS FERIES DE L'ANNEE 2020

L'année 2020 compte 9 jours fériés officiels,
dont 6 tombent des jours de semaine (lundi - vendredi).

En voici la liste :

No	Date	Jour	Fête
1	1 janvier	Mercredi	Nouvel-An
2	19 mars	Jeudi	Saint-Joseph
3	21 mai	Jeudi	Ascension
4	11 juin	Jeudi	Fête-Dieu
5	1 août	Samedi	Fête Nationale
6	15 août	Samedi	Assomption
7	1 novembre	Dimanche	Toussaint
8	8 décembre	Mardi	Immaculée conception
9	25 décembre	Vendredi	Noël

Si, dans votre entreprise, d'autres jours sont considérés comme jours fériés, veuillez les mentionner dans le cadre ci-dessous, en précisant par une croix dans la colonne correspondante si ces jours sont payés ou non payés. Ne sont pas considérés comme jours fériés les jours qui sont compensés en temps ou pris sur les vacances.

No	Date	Jour	Fête	Payé	Non payé
10					
11					
12					
13					
14					
15					

RI_ListJF.xls - V 3.1 / 12.09.2019

Timbre et signature de l'entreprise